



**Promotion Santé
Valais**



**ADDICTION | VALAIS
SUCHT | WALLIS**

Intervention précoce

Une démarche de promotion de la santé alliée à une
logique de repérage des situations de vulnérabilité

Catherine Moulin Roh, Promotion Santé Valais

Thomas Urben, Addiction Valais

Projet Intervention précoce

- ▶ Création d'un dispositif institutionnel de prise en charge des situations de vulnérabilité chez les jeunes



Distinctions préalables

Intervention précoce

- Intervenir avant que la situation soit totalement péjorée.
- Intervenir avant que la crise éclate
- Repérer les signaux avant-coureurs d'un malaise
- Rester vigilants, en observant, en étant à l'écoute et au besoin en signalant les informations importantes

Intervention de crise

- Lorsque qu'il y a récurrence
- Lorsqu'il y a transgression
- Lorsqu'il y a mise en danger
- Lorsque les ressources du jeune sont insuffisantes
- Lorsqu'il y a échec

Le but de l'intervention précoce

Soutenir le plus précocement possible des jeunes en situation de vulnérabilité dans le but de:

Favoriser la santé

Recouvrer la santé

Permettre la poursuite de la formation/emploi

Et éviter:

- ✓ des situations de crise
- ✓ des difficultés psychiques
- ✓ des difficultés liées aux addictions/conduites à risques
- ✓ des difficultés découlant de l'exclusion sociale

Brainstorming

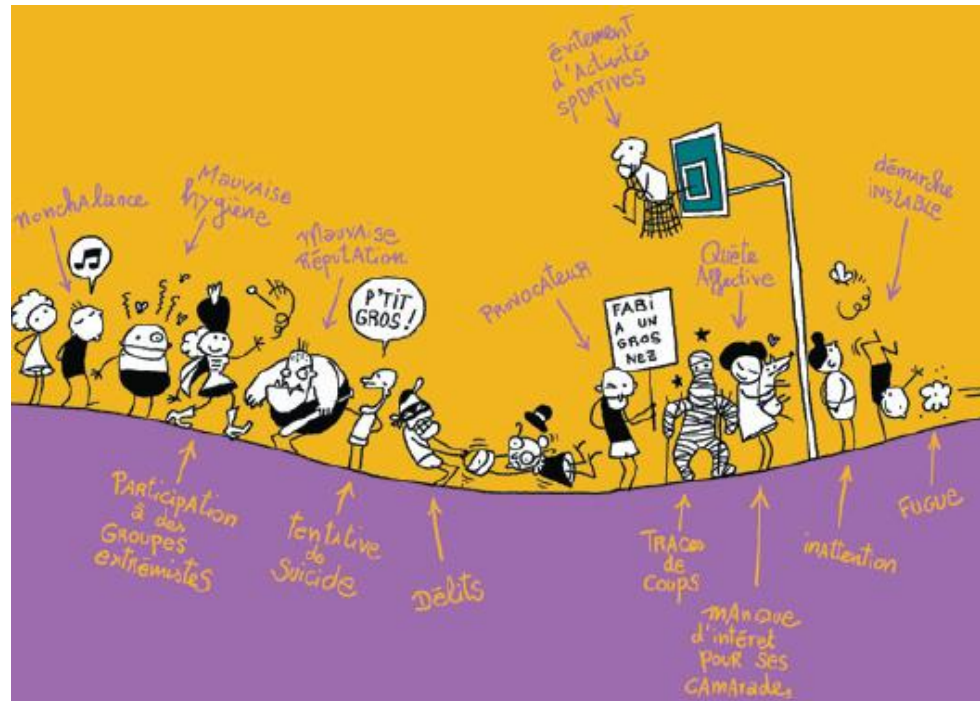
A quoi reconnaît-on un jeune en difficulté?

Des signes permettent de déceler un malaise avant-coureur

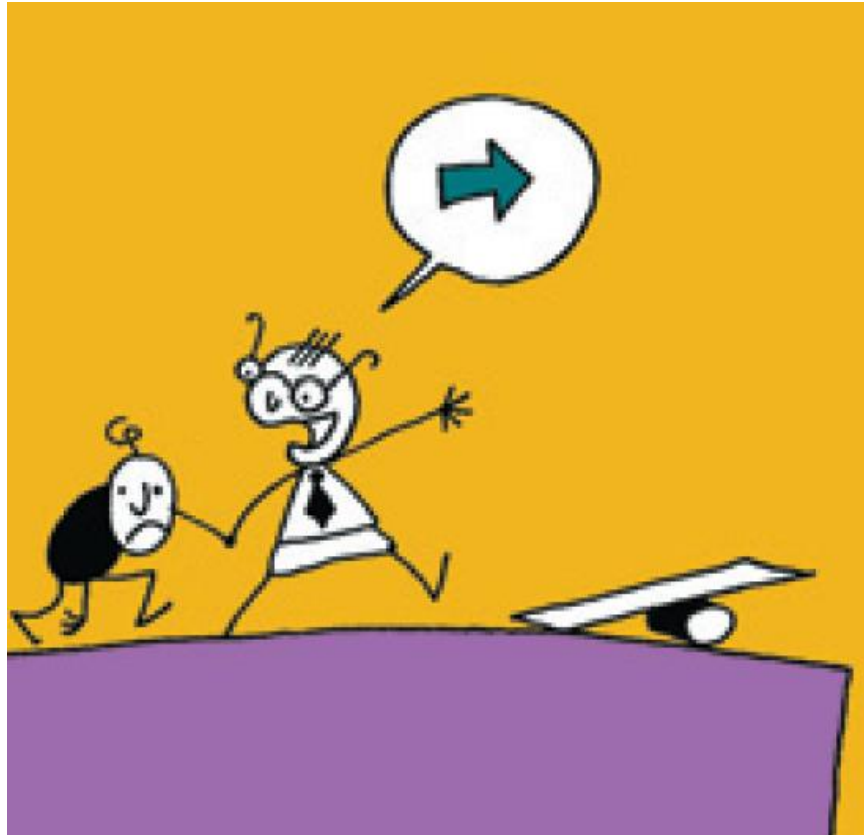
Symptômes physiques	<ul style="list-style-type: none">• Aspect négligé• Fatigue• etc.
Symptômes comportementaux	<ul style="list-style-type: none">• Inattention• Absences fréquentes• Comportements à risque• Délits, vols• Agressivités• Baisse des résultats scolaires• Modification soudaine du comportement habituel• etc.
Symptômes psychologiques	<ul style="list-style-type: none">• Incapacité de prendre des décisions immédiates• Concentration difficile• Manque de motivation• Anxiété• etc.
Symptômes relationnels	<ul style="list-style-type: none">• Mauvaise réputation• Isolement• etc.

Savoir reconnaître les signes envoyés par les jeunes

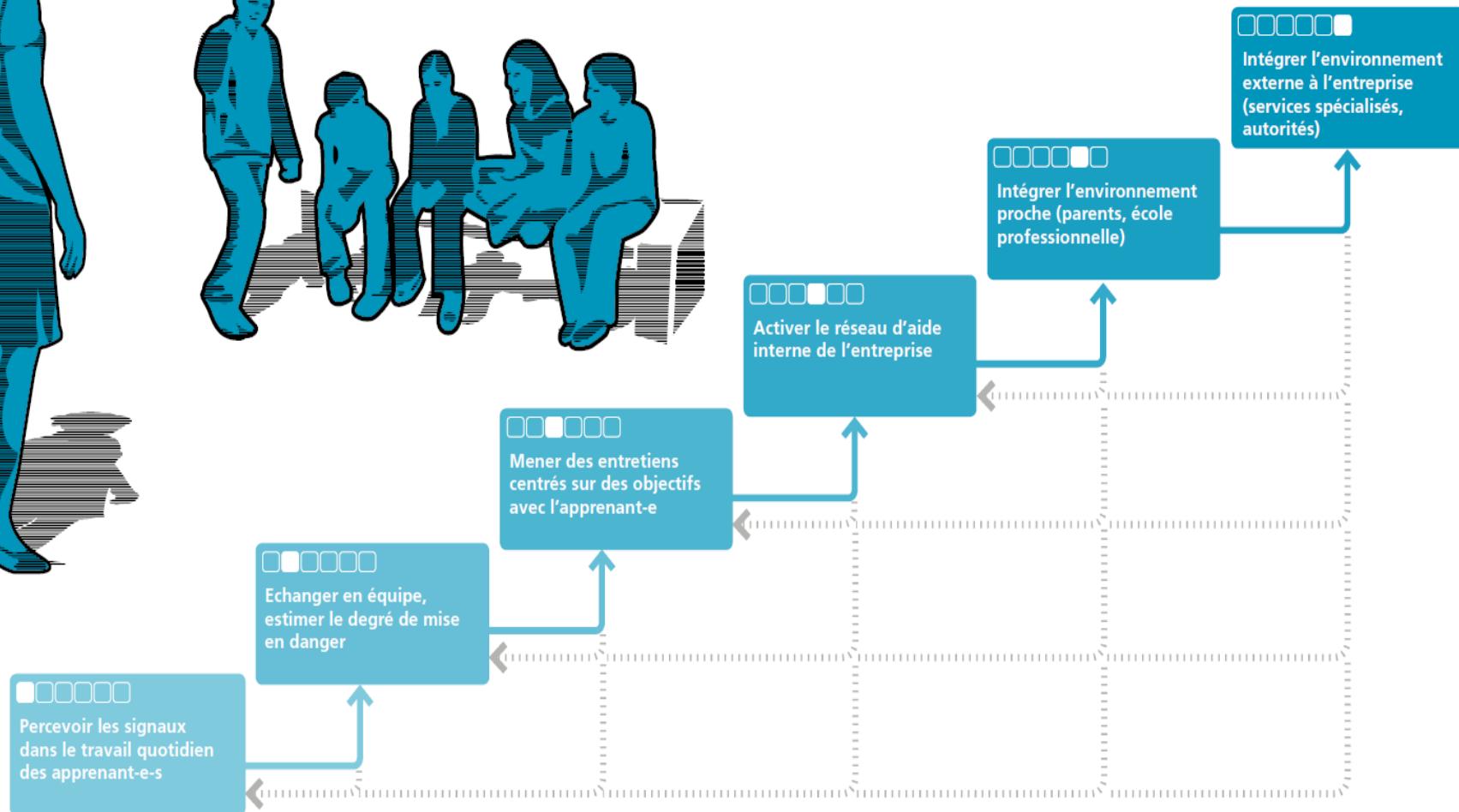
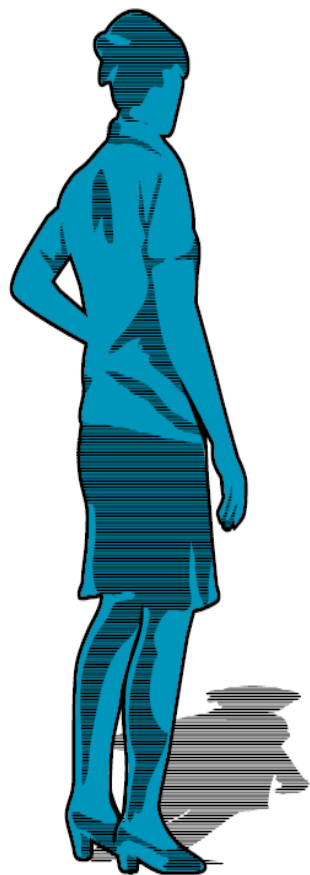
- Il est rare que ce soit le jeune lui-même qui fasse une demande explicite d'aide.
- C'est par la conjonction de plusieurs signes que ce besoin d'aide apparaît.
- Il est primordial de déceler ces signes et de savoir qu'en faire.



Et après, on fait QUOI ?



Guide pour formateur-trice-s et maître-sse-s de pratique: gérer les situations à risque vécues par les apprenant-e-s



Les étapes du repérage observer et agir



Percevoir les signaux
dans le travail quotidien
des apprenant-e-s

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Observer les apprenant-e-s et la dynamique de groupe de manière ciblée, reconnaître les signaux d'alarme, recueillir et consigner les informations.	Toutes les personnes participant à la formation de l'apprenant-e	Notes personnelles
Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Formateur-trice	Une mise en danger est possible: passer à l'étape suivante.	Formateur-trice



Echanger en équipe,
estimer le degré de mise
en danger

Les étapes du repérage observer et agir

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Partager ses propres observations avec celles d'autres parties, vérifier, estimer le degré de mise en danger de l'apprenant-e, Informer le / la supérieur-e hiérarchique.	Formateur-trice respectivement maître-sse de pratique	Notes personnelles

Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Supérieur-e hiérarchique Entourage professionnel concerné	La mise en danger estimée est faible: reculer d'une étape. La mise en danger estimée est élevée et/ou persistante: passer à l'étape suivante.	Formateur-trice



Mener des entretiens
centrés sur des objectifs
avec l'apprenant-e

Les étapes du repérage observer et agir

<https://www.santebernoise.ch/nosactivites/sante-prevention/landingpage-fr/frueherkennung-setting-fruehbereich-fr/>

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Aborder la situation avec l'apprenant-e concerné-e, discuter des comportements inadéquats, convenir d'objectifs, signaler les possibilités d'aide et de soutien.	Formateur-trice respectivement maître-sse de pratique, apprenant-e	Objectifs et mesures formulés par écrit, y compris échancier

Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Supérieur-e hiérarchique Entourage professionnel Concerné	Les objectifs convenus ont été atteints: aucune mesure supplémentaire envisagée, rester attentif à la situation. La mise en danger estimée est élevée et/ou persistante: passer à l'étape suivante.	Formateur-trice



Activer le réseau d'aide interne de l'entreprise

Les étapes du repérage observer et agir

<https://www.santebernoise.ch/nosactivites/sante-prevention/landingpage-fr/frueherkennung-setting-fruehbereich-fr/>

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Mettre en place une structure de soutien pour l'apprenant-e, analyser la situation, planifier des mesures, activer des ressources, envisager une consultation externe.	Formateur-trice respectivement maître-esse de pratique, équipe, supérieur-e hiérarchique, apprenant-e, éventuellement service du personnel, éventuellement service social de l'entreprise	Objectifs et mesures formulés par écrit, y compris échéancier
Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Entourage professionnel concerné, apprenant-e, éventuellement service du personnel, éventuellement parents	Les objectifs convenus ont été atteints: aucune mesure supplémentaire envisagée, rester attentif à la situation. La mise en danger estimée est élevée et/ou persistante: passer à l'étape suivante.	Formateur-trice

Les étapes du repérage observer et agir

<https://www.santebernoise.ch/nosactivites/sante-prevention/landingpage-fr/frueherkennung-setting-fruehbereich-fr/>



Intégrer l'environnement proche (parents, école professionnelle)

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Informers l'apprenant-e que les parents ou représentants légaux et l'école professionnelle seront avertis. Organiser des entretiens avec ces partenaires pour: aborder la situation problématique, convenir d'objectifs, clarifier les suites possibles (y compris les sanctions).	Formateur-trice ou supérieur-e hiérarchique, apprenant-e, parents ou représentants légaux, personne de contact de l'école professionnelle	Objectifs et mesures formulés par écrit, y compris échéancier

Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Supérieur-e hiérarchique, maître-esse pratique, apprenant-e, école professionnelle, si nécessaire commission d'apprentissage	Les objectifs convenus ont été atteints: aucune mesure supplémentaire envisagée, rester attentif à la situation. La mise en danger estimée est élevée et/ou persistante: passer à l'étape suivante.	Supérieur-e hiérarchique



Intégrer l'environnement externe à l'entreprise (services spécialisés, autorités)

Les étapes du repérage observer et agir

<https://www.santebernoise.ch/nosactivites/sante-prevention/landingpage-fr/frueherkennung-setting-fruehbereich-fr/>

Mandat	Personnes concernées	Procès-verbal
Le/la formateur-trice ou le/la supérieur-e, d'entente avec les parents ou représentants légaux et l'apprenant-e, fait appel à un service spécialisé externe. Les démarches à venir sont planifiées, réalisées et évaluées ensemble.	Formateur-trice ou supérieur-e hiérarchique, apprenant-e, parents ou représentants légaux, personne de contact de l'école professionnelle, service spécialisé externe	Objectifs et mesures formulés par écrit, y compris échéancier

Information à	Décision concernant la procédure à suivre	Décision prise par
Supérieur-e hiérarchique, maître-esse pratique, apprenant-e, commission d'apprentissage, si nécessaire école professionnelle	Les objectifs convenus ont été atteints: aucune mesure supplémentaire envisagée, rester attentif à la situation. La mise en danger estimée est élevée et/ou persistante: la commission d'apprentissage prend les mesures qui s'imposent.	Supérieur-e hiérarchique

Finalités du projet

- Aiguiser le regard des professionnels sur les signaux avant-coureurs d'un malaise
- Eviter que les situations de vulnérabilité deviennent des situations de crise
- Eviter l'exclusion professionnelle

Tout ceci ne peut se faire qu'avec une implication formelle de la Direction de l'entreprise



IP: une approche multidimensionnelle

Attention!

une problématique spécifique soulevée par des observations

(par ex. isolement dans l'atelier)

peut cacher autre chose

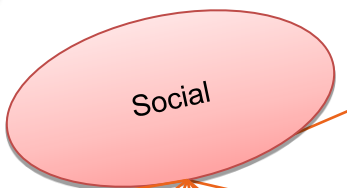
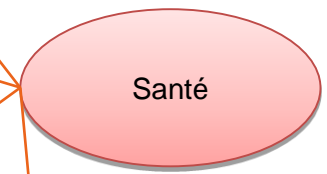
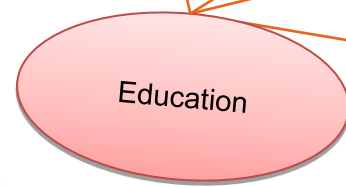
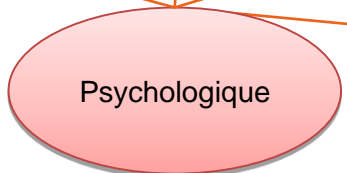
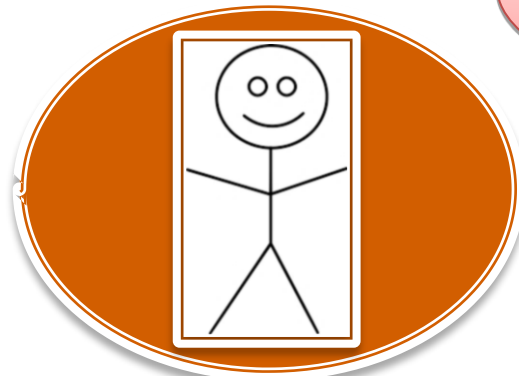
(par ex. une situation de crise au niveau de la famille, des problèmes relationnels, psychiques, etc.).

- **Il est primordial d'explorer de façon large les différentes dimensions de la vie d'un jeune pour obtenir des éléments de compréhension de la situation de vulnérabilité et offrir une aide pertinente.**

L'intervention précoce, en résumé, c'est:

Un projet institutionnel cohérent, collectif, participatif et **porté par la direction** qui permet de:

- I. Créer un environnement propice à la santé
- II. Déceler le plus rapidement possible
 - **les signaux de vulnérabilité envoyés par les jeunes**
- III. Evaluer la situation
 - **transmettre les observations**
- IV. Prendre en charge, orienter sur le réseau d'aide



CCPP
<https://www.hopitalvs.ch/CCPP>

Patouch
<https://www.patouch.ch>

CDTEA
<https://www.vs.ch/web/scj/cdtea>

AEMO
<http://saint-raphael.ch/aemo>

Médiateur scolaire
<https://www.vs.ch/web/scj/mediation-scolaire>

Centre LAVI
<https://www.vs.ch/web/sas/lavi-beneficiaires>

SOS Parent
<https://www.caritas-valais.ch/fr/eduquer-votre-enfant-3.html>

Educateur de Rue
<http://www.rtcision.ch>

Addiction Valais
<http://www.addiction-valais.ch/>

SIFE
<https://www.sife-vs.ch/>

Promotion Santé Valais
<https://www.promotionsantevalais.ch/>

CIPRET
<http://www.carrefouraddictions.ch/cipret/>

Permanence juridique
<http://www.oavs.ch/index.php/fr/home1>

Centre LAVI
<https://www.vs.ch/web/sas/lavi-beneficiaires>

OPE
<https://www.vs.ch/web/scj/ope>

APEA
<https://www.vs.ch/web/sjsj/apea>

SFOP
<https://www.vs.ch/web/sfop>

Caritas
<https://www.caritas-valais.ch/Valais>

ORP
<https://www.vs.ch/web/sict/orp>

Addiction Valais :
<http://www.addiction-valais.ch/>

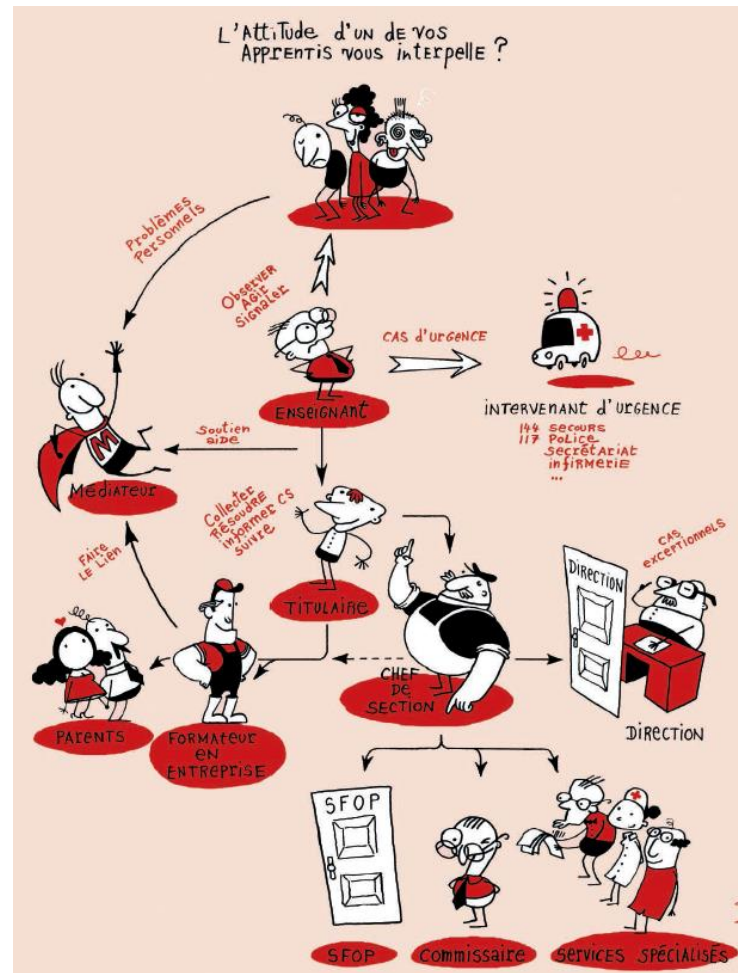
CIO
<https://www.vs.ch/web/osp/cio>

Chez Paou
<http://www.chezpaou.ch>

Action Jeunesse
<http://www.fvaj.ch>

Centre Médico-Sociaux
<http://www.cms-smz-vs.ch/>

Exemple d'une procédure d'intervention précoce



Procédure élaborée par l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion

«Mieux vaut parfois s'inquiéter pour rien... et prendre le temps de vérifier que ce n'est qu'un passage à vide... plutôt que regretter amèrement de n'avoir rien entrepris!»

MERCI!